



Présents :

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Babarit, Bouscavet, Geneslay, , Le Guellec, Lefevre, Levêque, , Pairé, Richard, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, Le Druz, Robillard

Parents d'élèves : Mmes Bellanger, Deslandes, Godet, Legot, Lehalle, Leroy, Milot, Patin et Messieurs Benard, Carabeuf

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Madame Beuve Messieurs Armand, Guilleux

Excusés : Mmes Jamet, Mme Davy et M Fouillard

1) Effectifs prévisionnels

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
40	33	53	47	50	48	50	61	382

Le poste de « plus de maitres que de classes » ferme à la rentrée.

Dans le Calvados à la rentrée 2017 il y avait 43.5 postes de PMQC, 24 fermetures en 2018. Redéploiement des postes sur les 100 % réussites au CP et au CE1 dans les REP+.

Les parents vont rédiger un courrier à l'Inspecteur de l'Education Nationale pour exprimer leur mécontentement.

2) Demande en équipements faite au SIVOM

Les demandes faites au SIVOM ont été accordées :

- 3 vidéoprojecteurs
- 6 tableaux blancs
- 3 vélos pour la maternelle
- Stores pour les classes d'Estelle et Isabelle
- Structure de jeux qui sera installée au mois de Juillet, accessible aux élèves de 2 à 8 ans.
- Bac à sable avec couvercle coulissant

Concernant le remplacement progressif des ordinateurs de la classe mobile, le SIVOM préfère les changer tous au même moment.

Le SIVOM a aussi accordé une subvention de 4 650 euros pour les projets (classe de neige au prorata du nombre d'élèves 40€ par élève), piscine, kayak, sorties collège ... Les enseignants remercient le SIVOM.

3) Point sur les rythmes scolaires

Pour la rentrée de septembre 2018, il n'y aura aucun changement. Les activités périscolaires se dérouleront dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Pour la rentrée 2019, le comité de pilotage souhaite poursuivre la prise en charge des élèves par quatre animateurs. Afin de permettre à tous les enfants de déjeuner à la cantine de façon sereine, il sera peut-être nécessaire de décaler les horaires des CE2,

CM1, CM2 de 15 minutes. Ils finiraient alors à 12h et reprendraient à 13h45. (Sous réserve de l'accord de l'IEN).

Cet aménagement horaire pose le problème du transport sur le temps du midi, ainsi que la prise en charge des enfants ne mangeant pas à la cantine.

Certaines familles n'ont pas eu l'information concernant les rythmes.

Sivom : tous les messages ont été préparés pour la distribution. Il pourrait y avoir un oubli sur cette distribution.

Pour information 97% des écoles passent aux 4 jours l'année prochaine.

4) Visite médicale pour les élèves de grande section

Les visites médicales des élèves de grande section se dérouleront le 20 et le 24 avril. Le docteur Babin nous communiquera d'autres dates. Les enfants seront vus dans un premier temps sans les parents pour un dépistage sensoriel (vue, audition) IMC, examens du rachis et bucco-dentaire, dépistage d'éventuels troubles du langage. Suite à ce bilan, si nécessaire un entretien sera proposé aux parents.

Une visite médicale au CE2 sera faite par l'infirmière scolaire du collège d'Evrecy lorsqu'elle sera de retour de congé maladie.

5) Consultation du livret scolaire unique sur le portail « scolarité service ».

Un contact a été pris avec l'assistance DSI1 – Applications élèves et générales. L'accès aux LSU par les parents n'est à ce jour pas d'actualité. 10 écoles du calvados auraient dû cette année tester le dispositif mais cela n'a pas été fait.

6) Point sur la restauration scolaire

M Armand a pris contact avec le prestataire afin d'évoquer avec lui la baisse de qualité des menus proposés et le fait qu'ils ne sont pas toujours adaptés à des enfants de maternelle. Les parents insistent pour que les plats restent simples et moins « exotiques ».

Il est difficile de trouver d'autres prestataires, mais un changement est possible. Lors de l'appel d'offres les parents qui le souhaitent pourront participer à une commission.

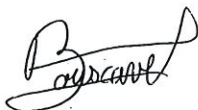
7) Point sur le dossier ménage

A ce jour l'entretien des locaux est assez satisfaisant.

Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour. Des affiches seront mises pour rappeler aux élèves les règles d'hygiène élémentaire.

Si des questions se posent à ce sujet, il faut prendre contact avec M. Fouillard, responsable de ce dossier.

La directrice F. Bouscavet



Le secrétaire Y. Dufrenne

